

Section 01 Identification

Identificateur du produit	Hydrochloric Acid, Inhibited Hydrochloric Acid, Inhibited A31 Hydrochloric Acid, Inhibited C07 Hydrochloric Acid, Inhibited C15 Hydrochloric Acid, Inhibited C27 Hydrochloric Acid, Inhibited C28 Hydrochloric Acid, Inhibited C31 Hydrochloric Acid, Inhibited C35 Hydrochloric Acid, Inhibited E35 Hydrochloric Acid, Inhibited M15 Hydrochloric Acid, Inhibited T15 Hydrochloric Acid, Inhibited T35
Autres moyens d'identification	Pas disponible
Usage du produit et restrictions d'utilisation	Ajouter l'acide à (lancement) des puits de pétrole, de l'élimination de tartre, de la réduction de minerai, du nettoyage du métal, du réglage du pH, ajoutant l'acide des applications industrielles, de la génération du bioxyde de chlore, et de la régénération des résines d'échange ionique.
Identificateur du fournisseur initial	ClearTech Industries Inc 1500 Quebec Avenue Saskatoon, SK. Canada S7K 1V7 Téléphone: 800.387.7503 Fax: 888.281.8109 www.cleartech.ca
Préparé par	ClearTech Industries Inc. service technique
No de téléphone d'urgence (24 h sur 24)	306.664.2522

Section 02 Identification des dangers

Dangers physiques

Matières corrosives pour les métaux Catégorie 1

Dangers pour la santé

Toxicité aiguë - par inhalation Catégorie 4

Toxicité aiguë - voie orale Catégorie 4

Corrosion cutanée / irritation cutanée Catégorie 1B

Lésions oculaires graves / irritation oculaire Catégorie 1

**Toxicité pour certains
organes cibles - exposition
unique**

Catégorie 3

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de Danger

- H290 Peut être corrosif pour les métaux
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires

Pictogrammes



Conseils de prudence

Prévention

- P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
- P260 Ne pas respirer les vapeurs, fumées, or brouillards.
- P264 Se laver mains soigneusement après manipulation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, des protection des yeux, des protection du visage

Intervention

- P301 P312 P330 EN CAS D'INGESTION: Rincer a bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON
P331 ou un médecin en cas de malaise.
- P303 P361 P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (au les cheveux): Enlever immédiatement tous les
P363 vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau or se doucher. Laver les vêtements contaminés avant
réutiliser.
- P304 P340 P310 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où
elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un
médecin.
- P305 P351 P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution a l'eau pendant plusieurs
minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement
enlevées. Continuer à rincer.
- P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Stockage

- P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P405 Garder sous clef.

Élimination

P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et/ ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Danger non calcifiées ailleurs

Pas disponible

Renseignements supplémentaires

Pas disponible

Section 03 Composition / information sur les ingrédients

Composants contribuant aux dangers:

Dénomination chimique	Nom commun	Numéro CAS	Concentration (w/w%)
Chlorure d'hydrogène	Acide Chlorhydrique	7647-01-0	6-36%

Section 04 Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Inhalation Prendre des précautions afin d'assurer sa sécurité avant de porter secours (p. ex. porter un équipement de protection approprié, utiliser le système de surveillance mutuelle). Enlever la source d'exposition ou transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Si la victime ne respire plus, le personnel formé devrait commencer la respiration artificielle ou si le cœur de la victime a cessé de battre, commencer immédiatement la réanimation cardiorespiratoire (RCR) ou la défibrillation externe automatisée (DEA). Éviter le bouche à bouche en utilisant un dispositif de protection. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Ingestion Rincer a bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Si la victime vomit naturellement, la coucher sur le côté, dans la position de récupération.

Contact cutané Éviter le contact direct. Porter un vêtement de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Enlever immédiatement les vêtements, les chaussures et les accessoires en cuir contaminés Rincer délicatement la peau sous un faible jet d'eau tiède / sous la douche pendant 30 minutes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les utiliser de nouveau ou les éliminer.

Contact oculaire Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les produits chimiques, au besoin. Enlever la source d'exposition ou transporter la personne à l'air frais. Rincer délicatement les yeux avec un faible jet d'eau tiède pendant quelques minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles coméennes, s'il est possible de le faire facilement. Continuer le rinçage pendant 30 minutes. Prendre soin de ne pas faire couler l'eau contaminée dans l'œil non touché ou sur le visage. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Inhalation L'ingestion peut provoquer des brûlures de la bouche et de la gorge (brouillard). Peut irriter les voies respiratoires

Ingestion L'ingestion peut provoquer des brûlures de la bouche et de la gorge. Nocif en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque des brûlures de la peau.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires des yeux.

Informations complémentaires Pour plus d'informations, voir Section 11 Données toxicologiques

Section 05 Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utilisez les agents d'extinction appropriés pour le feu environnant.
Agents extincteurs inappropriés	Les jets d'eau ne sont pas recommandés pour combattre les incendies impliquant des produits chimiques.
Dangers spécifiques du produit	Réagit avec de nombreux métaux pour libérer le gaz d'hydrogène qui peut former des mélanges explosifs.
Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH et des vêtements de protection chimique.

Section 06 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles / équipements de protection / mesures d'urgence	Porter un équipement de protection individuelle approprié. (Voir la Section 08 Contrôle de l'exposition / protection individuelle). Rester au vent, ventiler la zone. Ne pas respirer les vapeurs, fumées, or brouillards. Ne pas utiliser d'équipement de manutention ayant des surfaces métalliques exposées.
Précautions relatives à l'environnement	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les égouts. Avertissez gouvernementales, de santé et sécurité au travail et les autorités environnementales. Avertir les exploitants de prises d'eau avoisinantes.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	<p>PETITS DÉVERSEMENTS: Arrêter ou réduire la fuite si sécuritaire de le faire. Déversement avec un matériau absorbant qui ne réagit pas avec le produit chimique déversé. Rincer la zone avec de l'eau. Le matériel absorbant contaminé peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé.</p> <p>GROS DÉVERSEMENTS: Contacter les services d'urgence et le feu et le fournisseur pour obtenir des conseils.</p>

Section 07 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manutention dans des conditions de sécurité	<p>Utilisez l'équipement approprié pour soulever et transporter tous les récipients. Utiliser des pratiques d'hygiène et d'entretien ménager industriels sensibles. Laver soigneusement après manipulation. Évitez toutes les situations que pourraient mener à l'exposition nocive. Empêcher l'émission des vapeurs, fumées, or brouillards dans l'air en milieu de travail. Inspectez les contenants pour vous assurer qu'ils ne sont ni endommagés ni fuites avant de les manipuler. Si l'étiquette d'origine est endommagée ou manquante, remplacez-la par une étiquette du lieu de travail. Ayez à portée de la main du matériel de secours adapté en cas d'incendies, de déversements et de fuites.</p> <p>Ne jamais ajouter de l'eau à un corrosif. Toujours ajouter corrosives à l'eau. Lors du mélange avec de l'eau, remuer lentement de petites quantités. Utiliser de l'eau froide pour empêcher la production de chaleur excessive. Ne jamais remettre le matériel contaminé dans son récipient original.</p>
Stockage dans des conditions de sécurité	Conservez dans un endroit frais, sec et bien aéré, hors de la lumière directe du soleil et loin des sources de chaleur et matériaux incompatibles. Toujours entreposer dans le récipient d'origine étiqueté. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation et quand vide. Les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux. Protéger l'étiquette et le garder visible. Ne pas transvaser dans des récipients en métal.
Incompatibilités	<p>Les Bases, telles que l'hydroxyde de potassium, l'hydroxyde de sodium, l'hydroxyde de calcium (chaux éteinte) l'ammoniac, les carbonates.</p> <p>Les métaux, tels que l'aluminium, l'acier et le cuivre.</p>

Section 08 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Limites d'exposition

Composant	Règlement	Type de liste	Valeur
Chlorure d'hydrogène	ACGIH	TLV-Ceiling	2 ppm

Contrôles d'ingénierie

Prescriptions en matière de ventilation	La ventilation mécanique (dilution ou échappement local), clôture de processus ou de personnel et le contrôle des conditions de traitement doivent être fournis conformément à tous les codes d'incendie et les exigences réglementaires. Donner de l'air de remplacement suffisante pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.
Autre	Une douche d'urgence et une douche oculaire doivent être disponibles, testées et à proximité du produit manipulé conformément à la réglementation provinciale.

Équipement de protection

Les points suivants ne sont que des recommandations. Il est de la responsabilité de l'employeur et de l'utilisateur de faire une évaluation des risques du processus au cours duquel le produit est utilisé et de déterminer les mesures d'ingénierie et les EPI adéquates pour leur processus. Des renseignements supplémentaires réglementaires et de sécurité devraient être obtenus des autorités locales et, si nécessaires, d'un hygiéniste industriel professionnel.

Protection des yeux et du visage	Lorsqu'il y a un risque d'exposition des yeux ou du visage, il est recommandé de porter des lunettes de sécurité bien ajustées et un écran facial ou un masque respiratoire complet ou tout autre équipement de protection similaire qui protège le visage et les yeux de la personne qui les porte. Les lentilles de contact ne doivent pas être portés; ils peuvent contribuer à de graves lésions oculaires.
---	---

Protection des mains et du corps	Le port de gants jetables en latex ou nitrile est recommandé pour prévenir le contact accidentel. Une protection de la peau en caoutchouc butylique, en néoprène ou en PVC est recommandé lors de contact de manipulation prolongée. Les gants en cuire ne sont pas recommandés pour la protection chimique. Se référer aux instructions du fabricant pour les temps de protection et les renseignements concernant la perméabilité; à noter que les temps de protection et la perméabilité varient avec la température, l'utilisation et l'âge du produit. L'utilisation prolongée d'équipements de sécurité ou de vêtements contaminés n'est pas recommandé; les laver avant de réutiliser ou les jeter.
---	--

Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter des équipements respiratoires appropriés.
--------------------------------	--

NIOSH recommandations de respirateurs pour: Chlorure d'hydrogène

Jusqu'à: 50 ppm

(APF = 10) Tout respirateur à cartouche filtrante muni d'une cartouche protégeant contre Chlorure d'hydrogène

(APF = 10) Tout respirateur à adduction d'air.

(APF = 25) Tout respirateur autonome, purificateur muni d'une cartouche protégeant contre Chlorure d'hydrogène

(APF = 50) Tout respirateur purificateur muni d'un masque complet (masque à gaz) sous le menton avec cartouche contre Chlorure d'hydrogène montée devant ou derrière.

(APF = 50) Toute respiratoire autonome appareil avec masque complet.

Entrée d'urgence ou planifiée dans une zone aux concentrations inconnues ou conditions d'IDLH

APF = 10,000) Tout appareil respiratoire autonome muni d'un masque complet et fonctionnant à la demande ou en mode de pression positive

(APF = 10,000) Tout respirateur à adduction d'air muni d'un masque complet et fonctionnant à la demande ou en mode de pression positive en combinaison avec un appareil respiratoire autonome auxiliaire à pression positive.

Échapper:

(APF = 50) Tout respirateur purificateur muni d'un masque complet (masque à gaz) sous le menton avec cartouche contre Chlorure d'hydrogène montée devant ou derrière.

Tout appareil respiratoire autonome de type approprié pour une évacuation.

Dangers thermiques

Pas disponible

Section 09 Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	Liquide
Couleur	Incolore à paille
Odeur	Acre
Seuil olfactif	1-5 ppm

Propriétés

pH	<1.0
Point de fusion / point de congélation	-57 à -10 °C
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	62-90 °C
Point d'éclair	Pas applicable
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité	Pas applicable
Limite supérieure d'inflammabilité	Pas applicable
Limite inférieure d'inflammabilité	Pas applicable
Tension de vapeur	0-200 mmHg @ 20 °C
Densité de vapeur	1.268
Densité relative	Pas applicable
Solubilité	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas applicable
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible
Densité	1.028-1.188 g/mL @ 20 °C
Formule	HCl
Masse moléculaire	34.46 g/mol

Section 10 Stabilité et réactivité

Réactivité

Peut être corrosif pour les métaux Réagit avec de nombreux métaux pour libérer le gaz d'hydrogène qui peut former des mélanges explosifs. Le contact avec l'eau va générer de la chaleur. Réagit violemment aux bases.

Stabilité	Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.
Risques de réactions dangereuses	La polymérisation dangereuse n'est pas anticipée.
Conditions à éviter	Éviter le contact avec les matières incompatibles.
Matériaux incompatibles	Les Bases, telles que l'hydroxyde de potassium, l'hydroxyde de sodium, l'hydroxyde de calcium (chaux éteinte) l'ammoniac, les carbonates. Les métaux, tels que l'aluminium, l'acier et le cuivre.
Produits de décomposition dangereux	Pas disponible

Section 11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë (Valeurs DL50 / CL50)

Composant	Voies d'exposition	Espèces	Valeur	Exposition
Chlorure d'hydrogène	Orale	Rat	238-277 mg/kg	
	Cutanée	Souris	1449 mg/kg	
	Inhalation (gaz)	Souris	1108 ppm	1 heure
	Inhalation (brouillard)	Cochon d'Inde	2.0 mg/L	30 minutes

Résumé des effets toxicologiques sur la santé

Caractéristiques chimiques	Pas disponible
Corrosion cutanée / irritation cutanée	Provoque des brûlures de la peau.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer des brûlures de la bouche et de la gorge. Nocif en cas d'ingestion.
Inhalation	L'ingestion peut provoquer des brûlures de la bouche et de la gorge (brouillard). Peut irriter les voies respiratoires Hydrogen chloride gas is severely irritating to all mucous membranes.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires des yeux.
Sensibilisation	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets connus de sensibilisation.
Mutagénicité	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets mutagènes connus.
Cancérogénicité	L'IARC a classifié this product or one or more of its components en tant que group 3, non classifiable quant à sa cancérogénicité pour les humains.
Toxicité pour la reproduction	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets toxiques connus pour la reproduction.
Toxicité pour certains organes cibles	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets connus sur des organes cibles.
Danger par aspiration	Pas disponible
Produits synergiques	Pas disponible

Section 12 Données écologiques

Écotoxicité

Composant	Type	Espèces	Valeur	Exposition
Chlorure d'hydrogène	CE50	Les algues vertes	0.0482 mg/L	72 heures
	CL50	Cyprinus carpio	4.92 mg/L	96 heures
	CL50	Crevette	100-300 ppm	48 heures
Biodégradabilité	La liste intérieure des substances classifie acide chlorhydrique comme persistant.			
Bioaccumulation	La liste intérieure des substances classifie acide chlorhydrique comme non-bioaccumulatif.			
Mobilité	Ce produit est soluble dans l'eau , et ne devrait pas être absorbé par le sol et peut contaminer les eaux souterraines Ce produit s'évaporerait et peut être répandu par le vent.			
Autres effets nocifs	Pas disponible			

Section 13 Données sur l'élimination

Déchets provenant de résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
Emballages contaminés	Ne pas enlever l'étiquette, respecter les avertissements indiqués sur l'étiquette même après que le récipient soit vide. Les récipients vides devraient être recyclés ou éliminés dans une installation approuvée d'élimination des déchets.

Section 14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1789
Désignation officielle de transport et description de l'ONU	ACIDE CHLORHYDRIQUE
Classe(s) de danger relative(s) au transport	8
Groupe d'emballage	II
Indice de quantité limitée	1 L
Dangers environnementaux	Pas considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD canadienne de l'annexe 3.
Précautions spéciales	Pas de dispositions spéciales
Transport en vrac	Indice PIU: 3000 L
	MARPOL 73/78 et Recueil IBC:
	Nom du produit: Acide Chlorhydrique
	Catégorie de pollution: Z
	Dangers: Ce produit est inscrit au Code en raison de ses dangers en termes de sécurité et de pollution.
	Type de transport: Transport de type 3
	Type de réservoir: Réservoir à gravité indépendante
	Ventilation du réservoir: Ventilation contrôlée
	Contrôle environnemental du réservoir: Pas d'exigence spéciale selon ce code
	Temperature classes
	Équipement électrique: groupe d'appareil
	Point d'éclair produit non-inflammable
	Calibrage: Calibrage restreint

Détection de vapeur: Vapeurs toxiques
Protection pour incendie: Pas d'exigence spéciale selon ce code
Équipement d'urgence: see 14.3.1
Conditions spécifiques et opérationnelles: 15.11

Renseignements supplémentaires

Pendant le transport, attacher les contenants (remplis ou vides) au moyen d'ancrages adaptés. S'assurer que tous les bouchons, les soupapes et autres fermetures sont en position fermée.

TMD CLASSEMENT DE PRODUIT: Ce produit a été classé à la date de préparation mentionnée à l'article 16 de cette données de sécurité, pour le transport conformément aux prescriptions de la partie 2 sur le transport des marchandises dangereuses. Si les données d'essai applicables, les essais et / ou publiés concernant la classification de ce produit sont énumérés dans les références à l'article 16 de cette fiche de données de sécurité.

Section 15 Informations sur la réglementation

REMARQUE : LE PRODUIT FIGURANT SUR CETTE FICHE A ÉTÉ CLASSÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUE STIPULÉS DANS LE RÈGLEMENT SUR LES PRODUITS DANGEREUX. LA PRÉSENTE FICHE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS REQUIS PAR CE RÈGLEMENT.

Tous les composants de ce produit sont classifiés sur la liste intérieure des substances.

Acide chlorhydrique (>1%) est inscrit à l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP). Seuil de rapport : 10 tonnes produites, traitées ou utilisées autrement.

Acide chlorhydrique est inscrit à la Réglementation des urgences environnementales, annexe 1. Concentration : 30% p/p quantité minimum : 6.8 tonnes Catégorie de danger : Risque d'inhalation

Section 16 Autres informations

Date de la dernière révision: juin 05, 2020

Remarque : Il incombe à l'utilisateur d'établir un lieu de travail sûr. Les renseignements sur la santé et la sécurité énoncés dans le présent document ne sont fournis à l'utilisateur qu'à titre indicatif. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Toutefois, étant donné que les conditions de manipulation et d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie de résultat et nous n'assumons aucune responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

À l'attention du réceptionnaire des produits chimiques et du coordinateur des fiches de données de sécurité

Dans le cadre de notre engagement envers l'initiative Distribution responsable® de DRC, ClearTech Industries Inc. et ses sociétés affiliées exigent, comme condition de vente, que vous transmettiez la fiche de données de sécurité ci-jointe à tous les employés concernés, tous les clients et tous les utilisateurs finaux. Sur demande, ClearTech vous enverra des renseignements supplémentaires concernant la manipulation du produit, ainsi que tout renseignement relatif à la santé et à la sécurité.

Pour toute question ou préoccupation, prière de communiquer avec notre service à la clientèle ou avec notre service technique.

Références:

- 1) CHEMINFO
- 2) TOXNET
- 3) eChemPortal
- 4) ECHA
- 5) Transportation des Marchandises Dangereuses Canada
- 6) HSDB
- 7) PAN